Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Tenue le samedi, 7 octobre 2023 à 11 h au 144, chemin du Couvent, Mont-Tremblant

Sont présents :

Madame Kimberly Meyer, mairesse

Madame la conseillère Barbara McDonald
Messieurs les conseillers :
Philippe Couture
Jean Cloutier
Peter Richardson
Christian de Varennes
Éric Lessard

L'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure ci-dessous est ouverte à 11 h sous la présidence de madame Kimberly Meyer, mairesse de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Présentation de la dérogation mineure :

IMMEUBLE VISÉ

Matricule : 1727-69-1052-0-009-0001
Propriétaire : Mathieu Filion
#Lot : 6 219 793
Adresse : Rive du Lac Tremblant

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Autoriser, pour un bâtiment principal, un empiètement maximal de 13 mètres de la marge latérale, alors que selon les grilles et usages du *Règlement de zonage n° 2021-02*, une marge latérale de 30 mètres est indiquée.

Aucune personne ne manifestant le désir d'intervenir, madame Meyer met fin à l'assemblée de consultation publique à 11 h 06.

(s) Original signé
_____
Stephanie Carriere
Secrétaire d'assemblée